



MAIRIE
DE
POINTIS-INARD
31800

Tél. 05 61 89 20 05
Fax 05 61 89 50 90
mairie@pointis-inard.fr

CONSEIL MUNICIPAL N°1
du samedi 13 mars 2021 à 10h00

○○○○○

Présents : TREINQUE Didier - SAUNE Philippe – MARIGO Séverine -
BARRERE William – COURAU Pierre - DAFFOS André -FAY
Bénédicte – FAVAREL Denis - FOUSSAT Anne-Marie – GOUAZE
Christian - POURCHARET Bruno - ROQUES Chrystel -
Absents excusés : DAURE Cédric – PUISSEBUR Wilfrid -
Procuration : DAURE Cédric à SAUNE Philippe

ORDRE DU JOUR

- **Délibération enquête publique Fibre Excellence** : exposé des faits par Mr POURCHARET Bruno sur le projet de modification de la chaudière à liqueur noire.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet

- **Délibération des compétences du maire**

Commune assignée devant le Tribunal Administratif, suite à un refus de permis de construire. Le conseil municipal donne pouvoir au maire afin que ce dernier puisse représenter la commune au tribunal administratif

Vote : Oui 10 - Non 0 – Abstentions 3 (dont une procuration)

- **Demande d'implantation de commerçants**

Nous avons reçu en mairie 2 demandes d'implantation de commerçants résidant sur la commune, le samedi matin. Monsieur FAVAREL met en relation les dirigeants de ces deux commerces avec la propriétaire de l'épicerie déjà implantée.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité à ces demandes

- **questions diverses**

○ Voierie

Il reste 52 000 € sur le Pool routier. La commission se réunira prochainement afin de répartir au mieux ce budget dans le but d'effectuer un état des lieux pour définir les priorités.

○ Ecole

Cantine : changement du piano de la cantine, demande de devis afin d'investir dans du matériel plus adapté

Photocopieuse : changement de l'ancien photocopieur hors d'usage : l'actuel de la mairie remplacera celui de l'école. La mairie repart sur un photocopieur en location neuf.

Entreprise VELA : Coût de location actuel : location + contrat copies + contrat maintenance = 1 201,12 € HT/trimestre

Nouveau coût : location + contrat copies + contrat maintenance = 1 012,06 € HT/trimestre, Soit une économie de 189,06 €/trimestre soit 756,24 €HT/an

- Plan de relance pour le socle numérique école : L'état et le département subventionnent à hauteur de 70 et 10 % le projet d'équiper les classes élémentaires en outils informatiques et pédagogiques. Mr Levistre, Directeur de l'école, à notre demande, a fait faire plusieurs devis et nous les a présentés. Le devis, le plus complet, a été retenu. Faire demande de subvention (date limite butoir 31 mars 2021), sous réserve que notre commune soit retenue dans ce projet.
- Demande du maire de Rieucazé, Mr POUTEAUX : Lors d'un rendez-vous demandé par Mr Pouteaux, il nous a été demandé la possibilité d'accueillir les enfants de Rieucazé en notre école. Cela concernerait un élève pour la rentrée de septembre 2021.

○ Cité des Jardins

Demande faite à Monsieur CASTERA, de nous informer dès la vacation d'un logement afin de lui fournir la liste des demandes déposées en mairie.

○ Personnel communal

Campagne d'élagage : arrière du Parc du Château, Cité des Jardins et le marronnier du camp du Ger. Démarrage de l'entretien des espaces verts.

Nouvelle organisation du Centre de Gestion concernant les carrières des agents : « Lignes Directrices de Gestion ».

○ Terrain la Herrère

Vente Rives : Le propriétaire de la parcelle 710 est en désaccord avec le certificat de bornage. Mr DESSENS, géomètre, continue les négociations afin de conclure cet acte. Possibilité quand même de passer le sous-seing privé.

○ Chapelle

Continuité de l'avancée du dossier : recherche architecte et établissement de devis pour effectuer les demandes de subventions.

○ Infirmière

Mme CAZAUBON Nathalie a fait une demande en mairie pour un local professionnel.

○ Mr et Mme SAUX

Lettre de Mr et Mme SAUX concernant les problèmes de voisinage.

○ Budget

Ouverture d'une ligne de trésorerie afin de pouvoir réaliser des études.

○ PLU

Mr SAUNE fait un point sur l'avancement du projet PLU.

○ Élections départementales et régionales 13 et 20 juin 2021

Demande de la présence de tous les élus sur ces deux dates (double élection).

○ Retour sur l'épisode neigeux

Contestations par les personnes impliquées lors de l'épisode neigeux sur le compte-rendu fait par la commission voirie.

Concertation de groupe de l'ensemble du Conseil Municipal :

Les membres du conseil municipal ont pu échanger quant aux tensions qui règnent au sein du conseil. La communication, certes mouvementée, a pu se faire. Des explications et des ressentis ont pu alors être échangés, jusqu'au questionnement du manque de disponibilités et d'implication d'un adjoint.

Le Maire,

Didier TREINQUE

